



Atelier *in situ* ASSOCIER LES HABITANTS Pélussin - Mars 2024 POUR LA REVITALISATION DES TERRITOIRES PEU DENSES

LA PARTICIPATION DANS LA MISE EN OEUVRE DE PROJETS :

FAIRE TIERS-LIEU

Le projet phare de la Petite ville de demain de Pélussin consiste à co-construire un projet de tiers-lieu sur le site d'une ancienne école. La création du futur tiers-lieu Saint-Charles se démarque par l'implication des habitants de la commune sur toute la durée de l'élaboration à la mise en service.

LE PROJET

Depuis 2021, la municipalité s'engage à coconstruire un futur tiers-lieu social et culturel qui s'ouvrira au public en 2027 sur le site patrimonial historique de l'ancienne école Saint-Charles. De la réflexion sur les usages et les aménagements, à la construction, et en passant par le modèle économique choisi, Pélussin montre qu'il est possible de « faire tiers-lieu » en mobilisant largement les habitants et les associations aux côtés des agents et des élus. La volonté est de créer un lieu de rencontres et d'échanges à vocation de mixité sociale, d'écologie et de démocratie, en plein cœur de Pélussin. Ce site exceptionnel prévoit d'accueillir sur ses trois étages, un niveau pour accueillir de l'enseignement artistique, un autre pour le monde associatif et un dernier pour des activités entrepreneuriales. A cela, s'ajoute l'ancienne Maison des frères, qui jouxte l'école, dans laquelle il est prévu de réaliser une dizaine de logements sociaux et un espace détente.

Ce projet singulier s'inscrit dans une démarche collective associant la collectivité, la population, le monde associatif et entrepreneurial. Accompagné par la Coop des Territoires, il est suivi par un groupe de pilotage d'une trentaine de personnes dans lequel sont impliqués des habitants tirés au sort et volontaires, des associations, ainsi que des élus et des agents de la commune. Ce groupe de pilotage, formés par Fréquence Commune, a ainsi lancé un appel d'offres restreint pour la sélection de la future équipe de maîtrise d'œuvre pour ce projet. Un processus qui implique plusieurs étapes, notamment la réception des candidatures (61 au total), l'analyse des dossiers par Coco architecture qui est programmiste assistant la commune (le maître d'ouvrage), la pré-sélection de cinq équipes pour la phase suivante, une visite du site pour ces équipes, et enfin la soumission des offres jusqu'au 19 avril 2024. Le choix final s'effectuera en mai, par le groupe de travail, pour une mission de maîtrise d'œuvre qui débutera en juin.

Quant aux travaux, leur démarrage est prévu pour septembre 2025. Cette démarche démocratique innovante permet de prendre des décisions collectivement et de faire évoluer le projet en fonction des attentes et contraintes exprimées. Ainsi, les besoins réels du territoire et des habitants sont pris en compte. Pour la commune, il s'agit d'un modèle humain qui permettra de « brosser les âges et les cultures », selon Jean-Pierre Grandseigne, adjoint à la revitalisation de la commune : ici, c'est l'intelligence collective qui prime. Des réunions publiques et une « invitation à jardiner » ont également permis aux habitants de s'informer, de participer et de s'acclimater au projet et au lieu. La gouvernance du futur tiers-lieu, elle, sera partagée avec les occupants permanents : l'école de musique et de danse, l'espace de vie sociale, et les co-workers.



© Mairie de Pélussin

PÉLUSSIN

LOIRE, AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Entre la vallée du Rhône et les premiers contreforts du massif du Pilat, la Petite ville de demain de Pélussin, territoire d'environ 4 000 habitants, s'incarne par un projet de territoire coconstruit avec et pour les habitants. Dans cette commune, la prise en compte de la parole des citoyens constitue le cœur de la vie démocratique : celles et ceux qui y vivent et y travaillent sont continuellement associés aux décisions et aux choix d'orientations pour leur territoire.

Ici, la transversalité et l'horizontalité des décisions s'expriment jusque dans l'équipe municipale. De l'information, à la consultation, de co-construction à la codécision, de nombreux outils sont mobilisés au quotidien pour permettre à chaque habitant de contribuer à améliorer son cadre de vie, à soutenir la revitalisation de la commune et à faciliter la mise en œuvre de la transition écologique.

CHIFFRES CLÉS

- 7 000 mètres carrés
- 5,5 millions d'euros : chiffrage global au pré-programme
- 750 000 euros : achat du bâtiment
- 325 000 euros soumis au débat : réfection et réhabilitation du préau en auditorium
- 2 millions d'euros : réhabilitation et aménagement du bâtiment principal
- 400 000 euros : aménagements extérieurs

ETAPES-CLES

2023 :

- Discussion et adoption de la proposition d'aménagement et d'usage du site
- Etude avec l'agence d'urbanisme Epures les questions d'aménagements extérieurs (accès, stationnement, espaces verts)
- Choix d'aménagement des espaces
- Définition du modèle économique et immobilier
- Validation du programme global et des étapes du projet
- Planification et chiffrage des travaux, de l'exploitation et de l'animation

2024 :

- Obtention des plans de l'architecte
- Dépôt du permis de construire

2025 :

- Réalisation des travaux (réhabilitation complète)

2027 :

- Ouverture du tiers-lieu



Contact Albane Gélín

La Coop des Territoires: albane.gelin@lacoop.com

Pour aller plus loin

[Découvrez la page dédiée au tiers-lieu Saint-Charles sur le site de la mairie de Pélussin](#)

[Découvrez l'accompagnement de la Coop des Territoires](#)

[Découvrez un autre exemple de tiers-lieu, Cœur de Bastide dans le Travaux pratiques 3](#)

[Découvrez le guide Tiers-lieux & collectivités de France Tiers-lieux](#)

La parole aux acteurs



On apprend en marchant.
Quand on fait de la participation citoyenne, il faut s'attendre à ce que ça évolue.

Thierry

Habitant de Pélussin, membre du groupe de pilotage



Pélussin, c'est une commune qui peut avoir un aspect conservateur, cloisonné, avec des parois bien étanches. L'idée de ce lieu c'est au contraire d'ouvrir à de nouvelles pratiques !



Leila Bernard

Elue déléguée à l'action culturelle

En partenariat avec :



BANQUE des TERRITOIRES



Avec le soutien du programme Territoires d'engagement (ANCT)



Rédacteur : Garance Monnier, GIP EPAU
Réalisation : ANCT/GIP EPAU - avril 2024